Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1688

Artikel: La voie lactée. Partie 2, Swissmilk veut régler la déréglementation
Autor: Danesi, Marco
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009011

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Swissmilk veut régler la déréglementation

La route des vaches passe par Berne où siège l'organisation faîtière des producteurs de lait, Swissmilk, appelée à les piloter vers un marché ouvert.

Swissmilk guette le Palais fédéral, sur l'autre rive de l'Aar. Lovely, la vache vedette, rumine la nouvelle politique agricole 2011 depuis le toit, avant de lui assener un coup de sabot libérateur. Au sortir de la consultation, le message du Conseil fédéral néglige les revendications de l'organisation des producteurs suisses de lait. C'est pourquoi on prend désormais le taureau par les cornes: la libéralisation d'accord, mais avec des règles claires et beaucoup de solidarité, malgré la concurrence sponsorisée par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'individualisme paysan tenté d'inonder le marché après trente ans de contingentement d'Etat.

Petits pas

Samuel Lüthi, directeur de Swissmilk, maudit les révolutions bureaucratiques, accouchées à l'abri d'une administration urbanisée. Il ne refuse pas l'ouverture, mais ne supporte pas le rythme que Berne veut lui imposer. Sans parler des tentations libre-échangistes, un jour dans les bras des Etats-Unis, et l'autre à la cour de l'Union européenne, au risque de plomber les revenus des producteurs. Le scénario le plus optimiste, tiré de la Politique agricole 2011, prévoit une perte de 500 millions de francs; le pire, esquissé sur fond d'accord avec les USA, pleure 1,8 milliard en moins sur les trois actuels.

Le monde est complexe, soupire-t-il. Il n'y a pas de solutions toutes faites. Étranger aux desseins visionnaires, il préfère les petits pas, enracinés dans la concertation et la conscience de classe. Il ne prononce pas le mot, désormais enterré. Il le suggère seulement lorsqu'il évoque l'intérêt commun de la branche, le sentiment d'appartenance ou l'image, un rien fanée, des hommes et des femmes qui tirent à la même corde. Cependant, la suppression des contingents laitiers, volontaire depuis le 1er mai de cette année, définitive dès 2009, attise déjà les conflits, alimente les rivalités au sein de la profession forte de 32000 exploitations et de treize fédérations régionales.

La méfiance après la connivence

Depuis sa fondation en 1907 - elle s'appelait alors Union centrale des producteurs de lait (UCPL) - Swissmilk bétonne le prix payé aux paysans. Pour ce faire, elle devient au fil du temps et des guerres, le bras opérationnel du gouvernement, soucieux d'assurer l'approvisionnement de la population, dans la droite ligne du plan Wahlen, champion de la pomme de terre. En échange, la Confédération couvre les coûts de production et garantit les salaires. Plus tard, en 1953, avec l'Arrêté sur le statut du lait, et en 1977, lors de l'introduction du contingentement, UCPL téléguide la mise en œuvre des mesures adoptées par le Parlement et souscrit à la réglementation imposante du marché laitier.

On comprend mieux l'amertume, sinon la déception, qui envahit la catégorie, ébranlée par des réformes parfois sourdes à leurs exigences, alors que la mondialisation menace. Proche du pouvoir pendant longtemps, plutôt bienveillant à son égard, le syndicat s'en éloigne. Le tissu d'alliances et de réciprocités s'effiloche. Il s'agit alors de rester un maillon indispensable de l'économie du pays et de la chaîne alimentaire, par-dessus l'entretien du paysage. Lovely part à la conquête des consommateurs et de leur porte-monnaie. Ils doivent acheter fromages, beurre, crèmes, yaourts frappés du label «Suisse Garantie», engagés dans une sorte de référendum quotidien en faveur du secteur, contre les manœuvres du Palais et les campagnes discréditant «ces paysans assistés qui ne servent plus à rien».

La peur de la catastrophe

C'est vrai, l'ouverture des frontières fait peur. Mais Swissmilk veut assumer le changement. En revanche, la fédération désapprouve la marche forcée et le dispositif bancal conçus par les autorités qui encouragent à la fois l'immobilisme et la fuite en avant. Les paiements directs surtout enfoncent les plus âgés, souvent sans héritiers, dans le statu quo avant la retraite. Innovations et restructurations incomberont ainsi aux repreneurs, après la disparition prévue de la moitié des exploitations existantes. A son tour, la levée des contingents au profit de la concurrence, au lieu de miser sur l'autorégulation, risque de saboter le prix du lait pour le bonheur des transformateurs et des distributeurs, ravis des marges encaissées sur le dos des producteurs et des consommateurs qui attendent toujours la baisse promise à l'étalage. Samuel Lüthi regrette presque le renoncement volontaire aux contingents d'un nombre important de producteurs, avant le terme de 2009. C'est le signe d'une frénésie ignorant les dangers de la surproduction dans un marché sensible, affranchi des verrous qui en garantissaient la stabilité. Et, plus préoccupant, l'indice d'une solidarité à bout de souffle entre des paysans en sursis.

Des règles et de la qualité

Le lait indigène a tout à perdre d'une libéralisation sauvage, alors que la fermeture passée a perdu son sens. Encore une fois, il faut bâtir le salut et l'avenir de la branche avec pragmatisme. Swissmilk ne mène pas de croisades. Elle est disponible au compromis sur des règles - les conditions cadre - accompagnant l'évolution inéluctable du métier, dont le pays a besoin malgré la facture élevée. Et surtout, il faut faire des choix, trancher entre les produits - les fromages à pâte dure au lait cru haut de gamme, plutôt que le lait de table ou le beurre qui subit l'assaut des graisses végétales - sans relâcher la promotion de la qualité suisse. Car le lait, mieux que les céréales, résiste à la comparaison avec l'étranger. A ces conditions, Lovely peut continuer de dribbler, égale de Ronaldinho, sur le toit de la Weststrasse à Berne. *md*

Cet article a été rédigé à partir d'un entretien avec Samuel Lüthi, directeur de Swissmilk, accompagné de Daniel Koller, responsable des normes fromagères et des appellations d'origine, ainsi que des documents suivants: Rapport annuel 2005 de Swissmilk; conférence de presse à la suite de l'assemblée des délégués de Swissmilk du 12 avril 2006; *En action pour le lait suisse*, brochure éditée par Swissmilk.